



Communiqué de presse **CFST**

Date 08.05.2012
Embargo 08.05.2012 10h00

Une meilleure sécurité au travail grâce à la recertification des solutions par branche et par groupe d'entreprises

Bienne, le 08.05.2012 – Grâce à la recertification des solutions par branche et par groupe d'entreprises, la CFST entend redonner un nouveau souffle à la méthode MSST (appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail). Les solutions par branche ne sont en effet durablement efficaces que si elles sont elles aussi révisées et adaptées aux données actuelles. C'est pourquoi la CFST a engagé une procédure de renouvellement des certifications des solutions par branche et par groupe d'entreprises existantes. Les premiers résultats ont été présentés lors de la 12^e Journée des organismes responsables de Bienne.

Recertification des solutions par branche

La 12^e Journée des organismes responsables de Bienne était consacrée à la recertification des solutions par branche et par groupe d'entreprises existantes. La sécurité au travail est un processus plus qu'un état car la technique, les processus de travail et les machines sont en perpétuelle évolution. Après plus de dix ans, il était temps de remettre à jour les différentes solutions MSST. Pour être durablement sûre, une solution MSST doit elle aussi être révisée. C'est pourquoi la CFST a engagé une procédure de renouvellement des certifications des solutions MSST existantes. « Il s'agit d'une bonne opportunité d'améliorer encore les solutions MSST ou d'en tirer d'autres d'un long sommeil », a déclaré Ulrich Fricker, président de la CFST et président de direction de la Suva, dans son discours d'introduction, lors de la Journée des organismes responsables de Bienne.

Erwin Buchs, responsable du service spécialisé MSST, a expliqué dans son exposé les avancées de la recertification des solutions par branche et par groupe d'entreprises et a souligné à quel point il était important que les solutions MSST intègrent toutes les catégories de spécialistes de la sécurité au travail. Un médecin du travail, un hygiéniste du travail ainsi qu'un ingénieur de sécurité ont pu partager avec le plénum leurs expériences de spécialistes de la sécurité au travail depuis l'introduction des solutions MSST, il y a plus de dix ans, et expliquer précisément les points-clés d'une solution MSST efficace.

« Vision 250 vies » – Eviter des accidents en respectant des règles vitales

Pour le SECO, les cantons et la Suva, l'action « Vision 250 vies », lancée en 2009 par la CFST, continue de jouer un rôle majeur dans la prévention des accidents du travail. La Suva a quant à elle développé un programme de prévention identifiant, à partir des principaux dangers auxquels sont exposés les professionnels de la construction et du second œuvre, les « règles vitales » les plus importantes à respecter, règles qui vont à présent être communiquées dans la Charte de la sécurité.

Informations détaillées sur la Journée: www.cfst.ch

Images disponibles à partir de 17h00 sous www.photopress.ch/image/ekas

Informations aux médias :

Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST,

Serge Pürro, secrétaire principal CFST, tél. 041 419 51 59, serge.puerro@ekas.ch

Encadré 1

Tâches de la CFST

La Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST) fait office de plaque tournante aux plans de la sécurité au travail et de la protection de la santé. A ce titre, elle veille à l'application uniforme des prescriptions de sécurité dans les entreprises, à l'utilisation des moyens financiers disponibles de manière coordonnée et à la collaboration efficace avec les partenaires des inspections cantonales du travail, du SECO, de la Suva et des organisations spécialisées. La Suva assume la présidence de la commission de onze membres, qui regroupe également des représentants des organisations des employeurs et des travailleurs. Informations complémentaires: www.cfst.ch.

Encadré 2

Qu'est-ce qu'une solution par branche?

Le but des solutions interentreprises est d'intégrer de manière systématique et durable la sécurité au travail dans les entreprises avec l'aide de spécialistes MSST. Un concept de sécurité spécifique et adapté aux PME est élaboré sur la base d'une analyse des risques. L'organisme responsable de la solution par branches met à la disposition des entreprises adhérentes un système (manuel) de sécurité et des listes de contrôle, garantit l'accès à des spécialistes de la sécurité et propose des formations et autres prestations. Sous la forme d'un système de gestion pour la sécurité au travail, la solution par branches rassemble en une unité fonctionnelle les principaux acteurs concernés (employeurs, travailleurs, spécialistes MSST et organes d'exécution).